

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention STAPS : management du sport

M1 management du sport

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/>
<http://www.univ-tlse3.fr/masters-/master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=1455716845617>

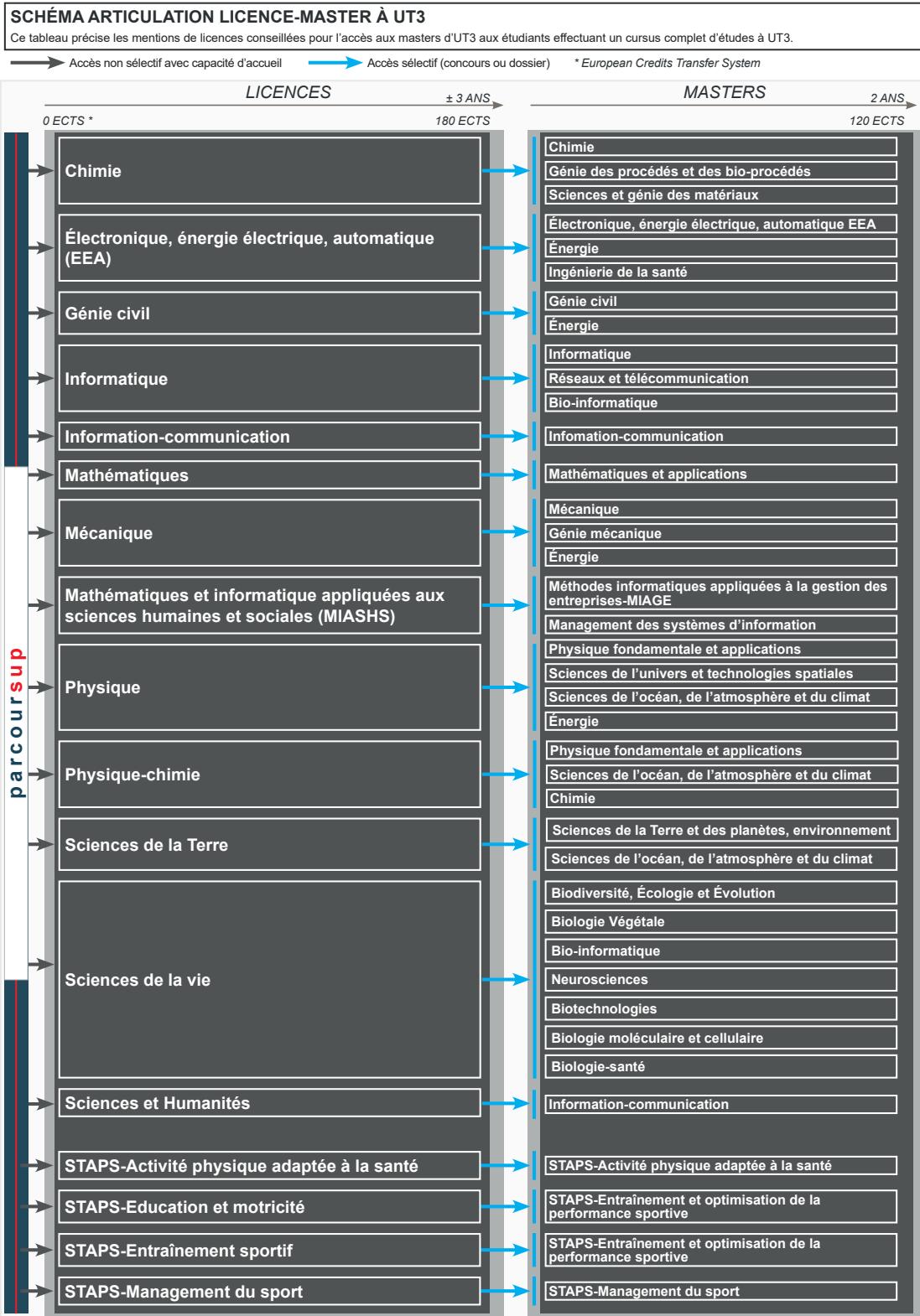
2023 / 2024

25 JUIN 2023

SOMMAIRE

SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER	3
PRÉSENTATION	4
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	4
Mention STAPS : management du sport	4
Compétences de la mention	4
Parcours	4
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M1 management du sport	4
RUBRIQUE CONTACTS	5
CONTACTS PARCOURS	5
CONTACTS MENTION	5
Tableau Synthétique des UE de la formation	6
LISTE DES UE	9
GLOSSAIRE	26
TERMES GÉNÉRAUX	26
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	26
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	27

SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER



Toutes les mentions de licence permettent la poursuite vers des parcours du Master MEEF qui sont portés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès.

Sources : Arrêté d'accréditation UT3 du 31 aout 2021 et Arrêté du 31 mai 2021 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043679251> et arrêté d'accréditation UT3

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Le Master Management du Sport prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs, dans les secteurs non marchands et marchands, dans une logique partenariale privé-public au service des territoires.

Il est ouvert à la Formation Continue (contrat de professionnalisation, plan de formation, Aide au Retour à l'Emploi Formation, ...)

COMPÉTENCES DE LA MENTION

Fiche RNCP 32170

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
- 312 : Commerce, vente
- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

- 32035 : conduite projet
- 15436 : éducation sportive
- 15457 : gestion sport
- 44554 : ingénierie formation pédagogie
- 42632 : tourisme sportif

PARCOURS

Le master Management du Sport propose deux parcours à l'issue d'un M1 généraliste :

-*i* M2 MS "Gestion des Equipements et Développement Durable des Territoires" (GEDDT) comportant des contenus de formation répondant aux évolutions des contraintes environnementales et juridiques dans la mise en oeuvre des pratiques sportives, récréatives, culturelles et de loisirs.

Destinée aux étudiants en formation initiale comme aux professionnels en activité, cette formation présente un ensemble d'enseignements permettant de se spécialiser aux questions de gestion des équipements et des projets raisonnés de territoires, à partir de connaissances et compétences acquises avec un niveau licence.

-*i* M2 MS "Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense"

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M1 MANAGEMENT DU SPORT

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M1 MANAGEMENT DU SPORT

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0611035674

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

NGO-TRONG Christophe

Email : christophe.ngo-trong@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561557501

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0609842375

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0611035674

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire	Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage
Premier semestre											
10	ZMSP7AAU	MÉTHODOLOGIE DU PROJET PROFESSIONNEL EN MANAGEMENT DU SPORT	I	3	O		24				
11	ZMSP7ABU	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES SOCIALES	I	3	O		24				
12	ZMSP7ACU	ANALYSE ET TRAITEMENT STATISTIQUE DE DONNÉES	I	3	O	14		10			
14	ZMSP7ADU	ENJEUX INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE : LES ACTEURS DU SPORT : MI	I	6	O	18	36				
15	ZMSP7AEU	DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (DEVTER)	I	6	O	18	36				
16	ZMSP7AFU	STRATÉGIE ET MARKETING	I	6	O	18	36				
17	ZMSP7AGU	ECONOMIE DU SPORT	I	3	O	12	12				
Second semestre											
18	ZMSP8AAU	ANGLAIS	II	3	O		24				
19	ZMSP8ABU	COMPÉTENCES NUMÉRIQUE EN SHS	II	3	O			24			
20	ZMSP8ACU	LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DES ACTEURS DU SPORT	II	6	O	18	36				
21	ZMSP8ADU	POLITIQUE ET SCHÉMAS DIRECTEURS D'ÉQUIPEMENTS ET D'AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	II	6	O	18	36				
Choisir 1 UE parmi les 2 UE suivantes :											
23	ZMSP8AFU	MÉMOIRE DE RECHERCHE AVANCÉ EN SHS	II	6	O				150		
25	ZMSP8AGU	STAGE	II	6	O						1,5
24	ZMSP8AG1	Stage Pro									
	ZAPX8AG2	Mémoire de recherche en SHS							75		

* AN : enseignements annuels, I : premier semestre, II : second semestre

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire	Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage
22	ZMSP8AEU	GESTION ET PILOTAGE D'UNE ORGANISATION	II	6	O	18	36				

* **AN** :enseignenents annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	MÉTHODOLOGIE DU PROJET PROFESSIONNEL EN MANAGEMENT DU SPORT	3 ECTS	1er semestre
ZMSP7AAU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

SALAMERO Emilie

Email : emilie.salamero@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Analyser les pratiques professionnelles dans différents secteurs d'emploi ; se positionner professionnellement dans un secteur d'emploi ; repérer les attentes et les acteurs d'un secteur professionnel ; construire et/ou renforcer son réseau professionnel.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Cette UE propose un cadre de travail et de réflexion sur les projets professionnels des étudiant.e.s, en combinant analyse des pratiques en vigueur dans les secteurs d'emploi visés, accompagnement individuel sur la stratégie de recherche de stage au regard du projet professionnel élaboré et mise en place de stratégie d'insertion professionnelle. Seront abordés, en fonction des projets des étudiant.e.s : les dynamiques d'emploi, les modalités et stratégies d'insertion des jeunes professionnels, les compétences et les modes de recrutement, les parcours d'emploi et leurs étapes, les réseaux professionnels, les outils de professionnalisation. Au-delà d'éléments généraux, ces entrées proposeront une focale sur les métiers du sport et de la santé.

PRÉ-REQUIS

Connaissances sociologiques et socio-économiques, connaissance des secteurs professionnels, notions en matière de GRH

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Delès, R. (2018). Quand on n'a « que » le diplôme. Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle. Paris : Presses Universitaires de France ; Le sport aux frontières du marché du travail, Marché et Organisation, n°27, 2016.

MOTS-CLÉS

Insertion professionnelle, stratégies, réseaux, marchés d'emploi,

UE	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES SOCIALES	3 ECTS	1er semestre
ZMSP7ABU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

SALAMERO Emilie
Email : emilie.salamero@univ-tlse3.fr

TERRAL Philippe
Email : philippe.terral@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Former les étudiants à la "mise en recherche" dans le cadre de la réalisation d'un mémoire en sciences sociales dans les secteurs du management du sport ou de l'activité physique adaptée.
Développer la démarche analytique dans le secteur des activités physiques et sportives pour mieux comprendre / ajouter les pratiques professionnelles.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Le programme de mise en recherche vise à intégrer l'ensemble des démarches à mener dans le cadre d'une enquête en sciences sociales en lien avec les attentes du mémoire de master. Après avoir questionné les enjeux liés à la recherche dans le domaine des APS et de la santé notamment, les étapes permettant de transformer un questionnement en un projet d'enquête précis et opérationnalisable seront travaillées ; les principales techniques d'enquêtes et d'analyse en sciences sociales vues ou révisées.

PRÉ-REQUIS

Enseignements en outils d'analyse des marchés sportifs de la Licence MS (S4, S5, S6)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., Quivy, R. 2017, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod (5ème édition).Blanchet, A., Gotman, A. 2015. L'enquête et ses méthodes. L'entretien, Paris : Armand colin (2ème édition)

MOTS-CLÉS

Recherche, mémoire, démarche, techniques

UE	ANALYSE ET TRAITEMENT STATISTIQUE DE DONNÉES	3 ECTS	1er semestre
ZMSP7ACU	Cours : 14h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BAURES Robin

Email : robin.baures@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiants les compétences statistiques, tant théoriques que pratiques, leur permettant d'objectiver l'effet de leur intervention (au sens large : sur leur public sportif, personnes déficientes, clientèle etc...), quel que soit ce domaine d'intervention. En particulier, nous verrons comment :

- Comparer plusieurs méthodologies d'intervention et permettre une objectivation des choix
- Définir l'effet d'une intervention
- Définir des objectifs de performance / réhabilitation etc... et vérifier l'atteinte de ces objectifs
- Déterminer l'influence de différents facteurs sur une performance, état de santé etc...

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les CM porteront sur l'initiation aux statistiques inférentielles, en découvrant différents tests statistiques tels que l'ANOVA, le t de student, la corrélation etc...

Le TP viseront à donner aux étudiants une maîtrise du logiciel R, et des principaux tests statistiques en lien avec les CM. Les tests statistiques réalisés en TP seront choisis parmi la liste suivante, et ceux qui ne seront pas vu en cours seront en téléchargement libre pour que les étudiants puissent les faire par eux-mêmes. Les thèmes prévus sont :

- TP0 organiser ses données dans R
- TP1 initiation à R
- TP2 le t de student
- TP3 ANOVA
- TP4 corrélation et régression
- TP5 régression multiple
- TP6 Analyse en Composante Principale
- TP7 Tests non paramétriques
- TP8 Khi deux
- TP9 corrélation partielle
- TP10 régression logistique
- TP11 Analyse de médiation et modération

PRÉ-REQUIS

Initiation aux statistiques, cours de niveau L3

SPÉCIFICITÉS

Non applicable

COMPÉTENCES VISÉES

A la fin de ce cours, je dois comprendre ce que sont et font les statistiques, le principe général pour choisir un test, le réaliser sous R, interpréter les résultats et savoir les reporter à un lecteur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

David Howell, Méthodes statistiques en sciences humaines, Edition de Boeck.

Pierre André Cornillon. Programmer avec R. Presses universitaires de Rennes.

MOTS-CLÉS

UE	ENJEUX INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE : LES ACTEURS DU SPORT : MI	6 ECTS	1^{er} semestre
ZMSP7ADU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

RAPHA Stephane

Email : stephane.rapha@univ-tlse3.fr

UE	DÉVELOPPEMENT LOCAL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (DEVELTER)	ET 6 ECTS	1er semestre
ZMSP7AEU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la faveur notamment de la loi NOTRe, la question des droits culturels se diffuse peu à peu en France. Elle tend à remettre en question les cloisonnements institutionnels et à bousculer les référentiels d'action publique en matière de pratiques artistique et sportive. De manière originale, cette UE questionne la reconnaissance des droits culturels à Toulouse via le repérage des pratiques culturelles, artistiques et sportives, formelles et non formelles, de ses habitants.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

En s'appuyant sur une approche interdisciplinaire mêlant aménagement, anthropologie, géographie, géosciences, science politique et sociologie, les étudiant.e.s arpencent les quartiers toulousains pour localiser, cartographier et ethnographier les lieux de pratiques culturelles.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des théories et des méthodes d'enquête en Sciences sociales

SPÉCIFICITÉS

- Enseignements en français
- Visites de structures
- Enquêtes de terrain
- Visioconférences possibles

COMPÉTENCES VISÉES

Les territoires sont aujourd'hui confrontés à des enjeux et des incertitudes importants en matière de développement des pratiques culturelles, liés notamment à la mondialisation et à la montée des inégalités, mais disposent également de potentialités en termes de ressources, d'innovation, d'émergence de nouveaux modèles de création de valeur territoriale. À l'issue de cette UE, les étudiant.es sont capables d'accompagner les acteurs publics dans la définition de leurs stratégies de développement du territoire et des pratiques culturelles, l'organisation de dispositifs de mobilisation, d'animation et de suivi du développement territorial. Ils sont également capables d'accompagner les entreprises de différents secteurs dans leurs stratégies d'implication territoriale.

- Maîtriser les enjeux de la diversité et des droits culturels, dans le domaine des APS et au-delà
- Savoir identifier les fondements de l'aménagement et du développement territorial
- Savoir réaliser un diagnostic territorial
- Savoir géolocaliser et cartographier des pratiques sociales et culturelles
- Pratique de la synthèse, maîtrise de la documentation et des nouveaux outils de la communication

MOTS-CLÉS

Diagnostic - Droits culturels - Territoire

UE	STRATÉGIE ET MARKETING	6 ECTS	1er semestre
ZMSP7AFU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Comprendre et analyser les différents approches stratégiques et les fondements du marketing appliqués au domaine du sport.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Analyse stratégique, étude de marché, conception d'un produit, mix marketing, stratégie de communication, application numérique, valorisation du parcours client,
- Identifier les tendances, les enjeux, les faits porteurs d'avenir à partir des informations disponibles sur le territoire de manière à formuler pour lui des scénarii,
- Etudier les opportunités de partenariat, de financement et de recours à des dispositifs régionaux, nationaux ou européens (procédures, structures juridiques, dotations) pour permettre au territoire de concrétiser sa stratégie de développement.,
- Observer, analyser ce qui se fait sur d'autres territoires afin de dimensionner la stratégie, l'ambition, le projet jusqu'à traduire les observations issues du benchmarking en propositions opérationnelles et adaptées au contexte,
- Positionner son rôle par rapport aux jeux des acteurs pour adopter le comportement approprié dans les diverses situations rencontrées.

PRÉ-REQUIS

Niveau L3 Management du sport

COMPÉTENCES VISÉES

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Raworth K., (2018), La Théorie du donut , Plon novembre 2018

Philip Kotler Marketing 4.0 : Le passage au digital, DeBoeck Supérieur 2017

Giannelloni J.L. Vernette E. (2015). Etudes de marché . 4ème édition ed. Paris : Vuibert Gestion.

MOTS-CLÉS

Marketing, Stratégie, Marchés

UE	ECONOMIE DU SPORT	3 ECTS	1er semestre
ZMSP7AGU	Cours : 12h , TD : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

UE	ANGLAIS	3 ECTS	2nd semestre
ZMSP8AAU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Niveau B2 (CECRL)= Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Entrainement à la compréhension de documents audios/vidéos dans le domaine sportif /

Lecture d'articles scientifiques : compréhension, synthèse, présentation des données /

Expression orale en continue et en interaction (exposé & animation de séance type congrès)

Bilan des compétences professionnelles/personnelles ("soft skills") en vue de les développer à travers un projet de groupe en situation professionnelle

PRÉ-REQUIS

Niveau B2

COMPÉTENCES VISÉES

1. Savoir parcourir la recherche scientifique pour trouver des informations pertinentes
2. Etre capable de communiquer ces informations à l'écrit et à l'oral
3. Prise de parole en public de manière convaincante (type TED Talks)
4. Développement de certains soft skills (compétences douces ou personnelles)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<https://univ--toulouse-scholarvox-com.docadis.univ-tlse3.fr/reader/docid/88874889/page/20-CONSUMER BEHAVIOUR IN SPORT AND EVENTShttps://univ-toulouse-scholarvox-com.docadis.univ-tlse3.fr/reader/>

MOTS-CLÉS

sport management consumer behaviour sport event management critical thinking public speaking

UE	COMPÉTENCES NUMÉRIQUE EN SHS	3 ECTS	2nd semestre
ZMSP8ABU	TP : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

DOGA Marie

Email : marie.doga@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Situer les méthodes quantitatives au sein des méthodes possibles en sciences sociales
- Lire avec un regard critique diverses études statistiques
- Présentation des grands principes épistémologiques et méthodologiques de l'enquête par questionnaire. En saisir les enjeux pratiques et théoriques
- Elaboration d'une enquête par questionnaire

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Recherche, analyse et mise en ligne d'informations liées aux SHS en lien avec les thématiques du Master

COMPÉTENCES VISÉES

Méthodologie d'enquête par questionnaire :

Savoir concevoir une enquête par questionnaire, l'organiser et en rendre compte

Construire son outil d'enquête, savoir comment produire de « bons chiffres », connaître les règles de formulation des questions, savoir constituer son échantillon...

MOTS-CLÉS

méthodologie sciences sociales, questionnaire, enquête

UE	LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DES ACTEURS DU SPORT	6 ECTS	2nd semestre
ZMSP8ACU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

RAPHA Stephane

Email : stephane.rapha@univ-tlse3.fr

UE	POLITIQUE ET SCHÉMAS DIRECTEURS D'ÉQUIPEMENTS ET D'AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	6 ECTS	2nd semestre
ZMSP8ADU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BAYEUX Patrick

Email : patrick.bayeux@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- comprendre la notion de service public du sport en France et son application au différents acteurs
- définir la notion de politique publique
- construire une politique publique sportive
- réaliser un schéma directeur des équipements sportifs

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

I - Les politiques publiques sportives

A - les carences du marché 1 - L'absence de marché. 2 - Les biens collectifs ou biens publics 3 - Les effets externes du marché 4 - Le monopole.

B - Le service public des APS 1 - les critères de définition du service public 2- la déclinaison du service public des APS pour les différents acteurs

C les 4 niveaux de construction du projet politique

D la définition orientations politiques

E - la formalisation d'une politique publique sportive

II - Schéma directeur des équipements sportifs

A - les indicateurs de contexte B - l'analyse de l'offre C - l'analyse des besoins théoriques D - la présentation du schéma directeur

PRÉ-REQUIS

- connaître l'organisation institutionnelle
- connaître les différents acteurs du sport en France

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire un diagnostic, définir les enjeux , proposer des orientations politiques
- formaliser une politique publique aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel
- formuler des plans d'actions
- conduire un diagnostic territorial
- réaliser un schéma directeur des équipements sportifs

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- le sport et les collectivités territoriales Patrick Bayeux Que sais-je ? PUF

MOTS-CLÉS

politique publique, service public des APS, orientations politiques, schéma directeur

UE	GESTION ET PILOTAGE D'UNE ORGANISATION	6 ECTS	2nd semestre
ZMSP8AEU	Cours : 18h , TD : 36h	Enseignement en français	Travail personnel 96 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ADAMKIEWICZ Eric
Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Appréhender les enjeux de la gestion des ressources humaines.
- Maîtriser les outils nécessaires à l'encadrement de personnels

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- i La GRH : Approches théoriques et études des situations identifiées dans l'économie des sports et des loisirs
- La fonction RH au sein de l'organisation, puis focus et particularités de la GRH dans le secteur du sport et des loisirs
- Les enjeux stratégiques actuels de la fonction RH au sein des organisations sportives,
- Identifier les tâches et missions opérationnelles des RH,
- RPS(liés au métier de sportif de haut niveau), motivation des différents acteurs et parties prenantes, le droit individuel et collectif + droit du sport VS droit du travail ...
- La GRH : fonction au service de la performance organisationnelle
- i Identifier les outils de la GPEC (GPEPP)
- définition et enjeux de la Gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels (anciennement GPEC)
- i Analyser le pilotage de la performance des organisations
- La notion et la mesure de performance appliquée aux organisations sportives
- Stratégie et management responsable
- Performance financière VS performance sportive
- Les outils d'analyse et de pilotage-i Comprendre les démarches qualités et leur utilité dans le fonctionnement d'une organisation

PRÉ-REQUIS

Niveau L3 management du sport

COMPÉTENCES VISÉES

Encadrement, coordination et formation au sein des organisations sportives :

- S'intégrer et intégrer des collaborateurs dans la structure en développant les savoir-être spécifiques du secteur ;
- Co-négocier et co-construire les missions dans les organisations sportives ;
- Interagir avec les différents publics (clients, prospects, usagers, ...) pour faire connaître et impliquer ceux-ci dans la dynamique de la structure.
- Manager une petite équipe de collaborateurs (4 à 5 personnes) dans une organisation sportive.
- Traiter et communiquer au sein de la structure les résultats issus d'études dans le secteur sportif afin d'en permettre la prise en compte pour le projet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Management du sport, G.Tribou/ N. Dermit/ C. Wojak, Dunod

Management et évaluation de la performance : un défi pour les organisations sportives, M.Winard/ T. Zintz - De boeck

MOTS-CLÉS

Ressources Humaines , Pilotage,

UE	MÉMOIRE DE RECHERCHE AVANCÉ EN SHS	6 ECTS	2nd semestre
ZMSP8AFU	Projet : 150h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[[Retour liste de UE](#)]

UE	STAGE	6 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Mémoire de recherche en SHS		
ZAPX8AG2	Projet : 75h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[Retour liste de UE]

UE	STAGE	6 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Stage Pro		
ZMSP8AG1	Stage : 1,5 mois minimum	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

GLOSSAIRE

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisi par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'exams partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.



Université
de Toulouse